

Michèle Ruffat, *Le contre-pouvoir consommateur aux États-Unis*, Paris, Presses Universitaires de France, 1987, 286 p.

François Rocher

Numéro 13, printemps 1988

Crise de décision

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/040597ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/040597ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

0711-608X (imprimé)

1918-6584 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Rocher, F. (1988). Compte rendu de [Michèle Ruffat, *Le contre-pouvoir consommateur aux États-Unis*, Paris, Presses Universitaires de France, 1987, 286 p.] *Politique*, (13), 172–176. <https://doi.org/10.7202/040597ar>

Michèle Ruffat, *Le contre-pouvoir consommateur aux États-Unis*, Paris, Presses Universitaires de France, 1987, 286 p.

Partant de la constatation que les revendications ayant trait aux problèmes liés au champ de la consommation ne sont pas une nouveauté, Michèle Ruffat nous propose une analyse de l'évolution du mouvement consommateur aux États-Unis ainsi qu'une évaluation des changements du mode d'insertion de ce dernier dans le jeu démocratique.

Bien que situant sa démarche dans le cadre des analyses des groupes d'intérêt, constatant que le mouvement consommateur a conquis une part de pouvoir et qu'il est en mesure d'influencer le jeu politique à son profit, l'auteure nous signifie d'entrée de jeu que «le *consumerism* est devenu un phénomène de société, enveloppant non seulement les actions de défense et de promotion des intérêts des consommateurs, qu'elles soient publiques ou privées, mais aussi des idées qui les sous-tendent» (12). Ainsi, la dynamique qui anime le mouvement consommateur est-elle double. D'une part, il s'est donné comme objectif de contrebalancer efficacement les pressions provenant du monde des affaires sur le pouvoir public et, d'autre part, cherche à faire la promotion des droits des citoyens en voyant dans l'avènement d'une société plus juste l'aboutissement d'une exigence morale tirant ses racines de la notion d'équilibre des pouvoirs, notion fondamentale dans la tradition pluraliste américaine. Malheureusement, en voulant s'en tenir à une analyse très près du réel, donc largement descriptive, l'étude fournit très peu d'indications et ne pousse pas assez loin la réflexion sur l'articulation entre les actions menées par les mouvements de consommateurs aux États-Unis comme groupe de pression et le «consommérisme» plutôt défini comme mouvement social.

L'ouvrage de Ruffat tente donc de faire le bilan de l'action «consommériste» aux États-Unis. La première partie est consacrée à la période allant du début du siècle aux années 1960 alors

que la seconde nous propose une analyse du mode d'organisation et des actions menées au cours des 20 dernières années.

Essentiellement, l'évolution du «consommérisme» américain est marquée par le phénomène constant de la prise de conscience. D'abord, au début du siècle, la politisation du mouvement est le fruit de la constatation du clivage existant entre la puissance économique du consommateur au sein du marché et son absence de pouvoirs effectifs vis-à-vis de la production. Les objectifs de ce mouvement étaient de faire pression sur les entreprises afin qu'elles améliorent les conditions de travail des ouvriers. La période d'entre-deux-guerres est marquée par l'apparition d'organismes spécialisés dans les essais comparatifs de produits et par les premières tentatives de représentation du consommateur au sein du gouvernement, en dépit de la forte réaction du milieu des affaires. Il faudra cependant attendre les années 1960 pour que le contexte politique, réorienté vers les problèmes sociaux intérieurs, fournisse un terrain favorable aux thèses «consomméristes».

Plusieurs facteurs ont contribué à développer et à alimenter l'intérêt de l'opinion publique, cause déterminante des changements selon Ruffat, à l'égard des problèmes posés par la consommation de masse. Outre le contexte politique général qui faisait en sorte que les politiciens, par opportunisme, ont repris les revendications du mouvement consommateur, Ruffat note que la lutte pour les droits civiques a eu des conséquences sur le développement de la revendication «consommériste», notamment en favorisant l'engagement de jeunes universitaires dans les troupes de Ralph Nader qui publièrent des ouvrages polémiques sur les institutions publiques et les sociétés privées. Ce renouvellement de l'intérêt s'expliquerait par la crise de confiance des Américains vis-à-vis du business. Cette crise tiendrait au mécontentement des consommateurs face à la piètre qualité des produits offerts, mais aussi à la domination sur l'économie et la politique des grandes entreprises qui ont rendu illusoire toute référence aux notions fondamentales de

concurrence et d'équilibre. Comme le souligne Ruffat, «dans le contexte de la production et de la distribution de masse, le consommateur était de plus en plus éloigné des centres de décision. En même temps, sa dépendance objective à l'égard du système s'était accrue parallèlement au gonflement en volume de ses achats, au fur et à mesure de l'élévation du niveau de vie et de la diminution des activités de production et de transformation du foyer» (86). En d'autres termes, c'est le déséquilibre entre la représentation des consommateurs et celle de l'industrie dans les mécanismes politiques et économiques qui constituait le cœur de la crise.

Partant de ces constats, Ruffat aborde en deuxième partie les changements dans les stratégies d'action du mouvement consommateur et leur impact au niveau de la vie politique et économique. Bien que les organismes traditionnels aient continué à opérer, «l'émergence de francs-tireurs dans ce monde confortablement installé dans ses routines donnera au mouvement consommériste contemporain son originalité et sa couleur particulière» (95). C'est ainsi que Ruffat consacre plusieurs pages à la démarche et à l'idéologie du symbole contemporain de la défense des consommateurs, Ralph Nader. En dépit des différences de style, les associations traditionnelles et les «francs-tireurs» partagent tous un même projet que l'auteure articule autour de trois questions : améliorer le fonctionnement de l'économie de marché, réduire les coûts sociaux de l'entreprise et exiger un contrôle démocratique sur les bureaucraties publiques et privées. Ces questions ont toutefois en commun la volonté de répondre aux dysfonctionnements de l'économie de marché et du système politique par un retour aux principes de la concurrence et du pluralisme.

Ce projet d'action s'est matérialisé autour de réformes législatives et institutionnelles. Les quatre droits fondamentaux du consommateur, droit à la sécurité, droit à l'information, droit de choisir, droit à la représentation, proclamés par le président Kennedy en 1962 servent de trame à l'examen des changements intervenus.

Ruffat ajoute à cette liste un nouveau droit, celui à l'éducation, mis de l'avant par le président Ford en 1975. Une centaine de pages est consacrée aux modifications législatives et institutionnelles qui ont concrétisé ces droits.

Le bilan que propose l'auteure de l'action «consommériste» est, somme toute, assez limité. Ainsi, la pérennité du mouvement consommateur s'expliquerait uniquement par le fait qu'il est conforme à la demande sociale, celle-ci étant par ailleurs fort peu définie dans l'analyse: «Ce mouvement d'intégration des thèmes consuméristes s'est produit à l'intérieur du cadre culturel existant. Les résultats obtenus paraissent être le fruit d'un double effort d'adaptation aux règles du jeu qui sont celles du système politique et économique dans lequel il s'est inséré, et aux demandes d'une opinion en constante évolution» (248-9). Alors qu'au début de son ouvrage Ruffat soulignait que le «consommérisme» était devenu un mouvement de société, elle soutient paradoxalement qu'il n'y a pas de paradigme «consommériste» sinon que ce mouvement s'inscrit dans la logique du groupe d'intérêt.

Finalement, *Le contre-pouvoir consommateur aux États-Unis* s'interroge sur les problèmes de la légitimité reliée à la spécificité de l'intérêt défendu et de la représentativité du mouvement consommateur. L'auteure soutient en effet que l'élaboration d'une véritable doctrine économique de la consommation se heurte à plusieurs obstacles dont, notamment, le caractère pragmatique de la démarche «consommériste». L'intérêt du consommateur se limite souvent aux questions de qualité, de prix et de service et s'interroge peu sur la structure qui est à son origine. La question de la légitimité constitue cependant un problème fondamental auquel Ruffat n'apporte malheureusement pas un éclairage convaincant. Il ne suffit pas de noter que l'élargissement du champ de la consommation conduit les groupes à prendre position sur des questions de plus en plus globales, encore faut-il indiquer de quelle manière ces associations ont réussi à maintenir leur légitimité au sein du

système de production. Faire appel au pragmatisme des dirigeants, aux intérêts immédiats des consommateurs et à leur prise de conscience des limites de la production et de la distribution de masse pour rendre compte de la portée de ces groupes de pression n'est certes pas suffisant. Ruffat tente de résoudre ce problème à sa manière en se référant, encore une fois, à la seule logique pluraliste «qui contribue à réduire les difficultés de formulation de l'intérêt du consommateur» en mentionnant que cette logique lève l'ambiguïté de la représentativité du «consommérisme» dans la mesure où «l'intérêt des consommateurs ne peut être assimilée à l'intérêt général, dont il n'est qu'un aspect» (267). Il faut toutefois mentionner que l'auteure reconnaît la nécessité, pour le pouvoir politique, de disposer de «relais» rendant intelligibles les réactions du corps social tout en se posant comme des interlocuteurs valables auprès de l'État.

La contribution de Michèle Ruffat à la compréhension du phénomène «consommériste» aux États-Unis n'est pas négligeable. On peut cependant lui reprocher une démarche par trop descriptive qui n'aborde que de manière implicite la fonction de l'action «consommériste» au sein des processus de production et de distribution. Elle démontre clairement en quoi le schéma pluraliste a guidé la pratique de ce mouvement et fondé les critiques qu'il a formulées à l'égard du système économique et politique américain. Toutefois, si sa démarche analytique s'insère dans le cadre théorique pluraliste, elle ne contribue que très faiblement à en souligner les limites et les écueils.

François Rocher
Université d'Ottawa